

Avis voté en plénière du 13 janvier 2015

Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté

Déclaration du groupe de l'UNAF

L'informatique a ouvert de gigantesques chantiers et opportunités. Il en ressort l'urgence d'une stratégie en faveur d'une véritable culture numérique et d'une protection des données efficiente. Sous l'angle des données personnelles, l'avis présente le sujet de façon positive : ce que le groupe de l'UNAF souligne.

Le rôle essentiel de la famille dans ce domaine est justement mis en lumière. C'est la raison pour laquelle les parents, comme tous les citoyens ont besoin d'une véritable éducation, leur permettant d'accompagner leurs enfants. Toute initiative de plate-forme collaborative assortie de tutoriels est une réponse intéressante à ce besoin. Il faut accompagner les familles pour qu'elles comprennent mieux les enjeux du numérique et ne se retrouvent pas démunies face à l'exploitation dommageable de photos ou de données relatives à leurs enfants.

Pour le groupe de l'UNAF, deux questions restent en suspens.

- concernant la labellisation des meilleurs sites, quels en seront les critères et la méthodologie de mise en place ?
- les interventions en milieu scolaire élémentaire ne sont pas toutes réussies du fait de l'approche préventive et parfois trop défensive des risques de l'Internet.

Pour l'UNAF, l'éducation au numérique est essentielle pour les familles. Il faut donc rappeler que l'éducation au et par le numérique vont de pair. De nouvelles pratiques pédagogiques doivent être proposées et nous regrettons que l'avis ne soit pas plus abouti sur ce point.

Le groupe de l'UNAF rappelle que les Espaces publics numériques (EPN) ou les espaces socio-culturels sont des lieux au service de l'acculturation, la compréhension, la maîtrise, l'innovation, la créativité devant permettre à chacun de trouver sa place dans la société numérique.

Le groupe de l'UNAF soutient les préconisations de redynamisation des politiques publiques sur les territoires car comment faire avancer cette culture du numérique sans connexion de bonne qualité, ni infrastructure, notamment dans les territoires ruraux. La revitalisation de monde rural en dépend.

Enfin, le projet de règlement européen sur les données personnelles, dans son approche de la protection des données comme un droit fondamental de chaque individu reconnaissant un « droit à l'oubli », doit être défendu par les pouvoirs publics français.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.